

## 1. LE CAP EPC

Ce CAP remplace 6 CAP à dominantes commerciales : le ECMS (employé de commerce multi-spécialités), le EVS (employé de vente spécialisé) option A : produits alimentaires, option B : produits d'équipements courants, option C : service à la clientèle et option D : librairie-papèterie-presse et le VMPREA : Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles.

	<b>Effectifs en CAP Rentrée scolaire 2019</b>
ECMS	6856
EVS option A	4986
EVS option B	6083
EVS option C	203
EVS option D	76
VMPREA	340
<b>Total</b>	<b>18554</b>

Le 11 Juillet 2019, la famille de métiers a été présentée devant la 15e CPC (Commercialisation et Distribution). Depuis la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » les commissions professionnelles consultatives sont devenues des instances délivrant un avis conforme : elles se prononcent sur les évolutions des diplômes, leurs contenus... Il existe 14 commissions professionnelles consultatives, organisées par grands secteurs professionnels, elles comprennent des membres répartis dans quatre collèges : employeurs, salariés, pouvoirs publics et personnalités qualifiées. Les enseignant-es qui y siégeaient en tant que personnes qualifiées n'y ont plus leur place !

Les 6 CAP représentent 301 formations publiques en France.

À partir d'Avril 2020, le CAP EPC sera présenté aux élèves de 3ème et cette réforme sera effective en septembre 2020.

Une écriture du CAP EPC en 3 blocs de compétences pour répondre à la digitalisation des unités commerciales mais aussi au développement du multicanal (Le **multicanal** désigne le phénomène d'utilisation simultanée ou alternée des différents canaux de contact pour la commercialisation des produits et / ou la relation client).

- Réceptionner et suivre les commandes,
- Mettre en valeur et approvisionner,
- Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat.

**LES NOTES PRO**  
**DE LA**  
**CGT EDUC'ACTION**

# CAP Équipier Polyvalent de Commerce (EPC)

Ce choix de réforme va impacter la carte des formations. Le ministère ne favorisera pas d'ouvertures.

Quid des doubles formations présentes dans les établissements ?

Cette réforme prend comme prétexte le faible taux d'insertion post-diplôme mais omet de prendre en compte la vocation sociale d'accueil des élèves : 23.3% des élèves sont issu-es d'une 3ème Segpa et le nombre d'élèves relevant du dispositif ULIS et de primo-arrivant-es est en constante augmentation en CAP Tertiaire-service.

## 2. LA REFORME À PARTIR DE LA 1ÈRE CAP EPC: SEPTEMBRE 2020

Les anciens noms (ECMS, EVS et VMPREA) seront abandonnés en septembre 2020 pour être remplacés par :

### **CAP EPC: Équipier Polyvalent de Commerce**

Le guide d'accompagnement a été réalisé, une action au plan national de formation en Janvier 2020 et des formations déclinées en académie courant 2020 sont prévues.

Ce changement loin d'être anodin va mener à une formation généraliste et non plus centrée sur la pratique professionnelle d'un métier.


Pour les enseignant-es :

- Concurrence entre les établissements pour garder la formation et les effectifs ;
- Des suppressions de postes ;
- Des compétences à avoir en stratégie multicanale après l'omnicanales de la réforme Bac pro ;
- Un travail de concertation avec les collègues pour la co-intervention qui n'est pas compté dans le service ;
- Une mise en place du chef-d'œuvre avec des élèves qui auront un champ professionnel très large sans temps supplémentaire de concertation autre que du bénévolat !



**La CGT Educ'action s'oppose à cette réforme car elle fusionne 6 CAP en 1 seul avec une très forte déspecialisation, qui, sur 2 ans, va amener à des suppressions de postes et du travail supplémentaire non rémunéré.**

**Dans la continuité de la réforme Blanquer, c'est une attaque de plus contre la voie professionnelle.**



NOM : **CAP Équipier Polyvalent de Commerce (EPC)**

Spécialités fusionnées : **ECMS, EVS**

**CAP EPC** (A, B, C et D) et **VMPREA**.

PLP : **P8013 Eco-Gestion Vente**

Nombre d'élèves concerné-es : **18544**

Date de naissance : **Septembre 2020**

**CARTE D'IDENTITÉ**